



Cash **for** Growth

REDUCTION DES FRAIS GENERAUX



QC4 :

Frais généraux

**Générer et pérenniser
des économies**



Points abordés

- **1. L'analyse des dépenses**
- **2. Suivi et contrôle des dépenses** par l'élaboration et l'usage de tableaux de bords de gestion
- **3. Les bonnes pratiques** de l'achat
- **4. Les techniques et les pièges** de la négociation
- **5. Les enjeux contractuels**
- **6. L'évolution technologique** et les **nouvelles tendances**

Tous ces points sont abordés en rapport à la situation réelle de l'entreprise au moment de la formation et des éléments collectés post formation



Objectifs

- Réduire le poids financier des charges de fonctionnement
- Mettre en place des outils de contrôle pour optimiser la gestion au quotidien



Publics concernés

- Personnel administratif, financier, ressources humaine et services généraux

Les points forts

Cette formation est dispensée à partir de l'expérience terrain, essentielle pour appréhender une telle diversité de métiers.

Une formation opérationnelle immédiatement applicable sur vos charges.

Un accompagnement dans la durée.

Rédaction d'un rapport de bilan de situation

1 journée

(1400 Euros H.T.)



Cash for Growth

Bon de Commande
Formation QC4 :
Frais Généraux :
Générer et pérenniser des économies

Bon de Commande à imprimer, remplir et à retourner par fax au 01.70.24.84.47

Coordonnées Fournisseur

CASH FOR GROWTH
CFDSE – 6 Rue de Valmy – 93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél : 01.49.20.66.29

RCS Bobigny 493 870 979 - SARL au capital de 7 500 Euros

Votre interlocuteur : François de Landes

Téléphone : 06 29 35 29 40
Mail : fdelandes@cashforgrowth.fr

Coordonnées clients

Raison sociale : _____

Adresse : _____

CP – Ville : _____

Représenté par : *(rayez la mention inutile)*

M./Mme : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

PRESTATIONS DE SERVICE

Désignation	Référence	Prix Unitaire HT en Euros	Quantité	Prix Total HT en Euros
Formation : Frais Généraux : Générer et pérenniser des économies	QC4	1400	1	1400
TOTAL FORMATION				1400

Dates de formation souhaitées* dans vos locaux :

(* sous réserve de la disponibilité du formateur – une confirmation de date vous sera envoyée à réception de votre bon de commande)

Conditions particulières :

1. Les frais de déplacement hors Ile-de-France (transport, hébergement, etc.) sont à la charge du client
2. Conditions de règlement : 30 jours date de facture

Conditions générales de vente :

OBJET : Conditions générales de vente des stages réalisés sur mesure pour le compte d'un Client ou d'un groupe. **CHAMP D'APPLICATION :** Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. **PRIX/CONDITIONS DE REGLEMENTS :** Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les factures sont payables à l'ordre de CASH FOR GROWTH. Un acompte de 30 % est versé à la commande. Cet acompte restera acquis à CASH FOR GROWTH si le Client renonce à la formation. Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations. **REGLEMENT PAR UN OPCA :** Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA, il doit prévenir CASH FOR GROWTH et s'assurer de la bonne fin de cette demande. **PENALITE DE RETARD :** Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à une fois et demi le taux d'intérêt légal. **CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT :** Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. **INFORMATIQUE/LIBERTES/CONFIDENTIALITES :** Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à CASH FOR GROWTH pour et dans le cadre de l'exécution des formations commandées pourront être communiquées aux partenaires contractuels de CASH FOR GROWTH. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à CASH FOR GROWTH pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de CASH FOR GROWTH. La société CASH FOR GROWTH et ses partenaires contractuels reconnaissent la valeur économique importante pour le client des informations que celui-ci est disposé à lui dévoiler en toute confiance, dans le cadre des formations. CASH FOR GROWTH et ses partenaires contractuels s'interdisent toute utilisation directe ou indirecte et divulgation des informations qu'il aurait pu acquérir lors de sa collaboration avec le client sauf accord écrit de celui-ci. **ATTRIBUTION DE COMPETENCES :** Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY.

Pour le client

A _____ Le _____
Cachet et Signature du client, précédés de la mention « Lu et approuvé » :

Pour le fournisseur

